

Taux des crédits aux entreprises en Nouvelle-Calédonie au 1^{er} trimestre 2018

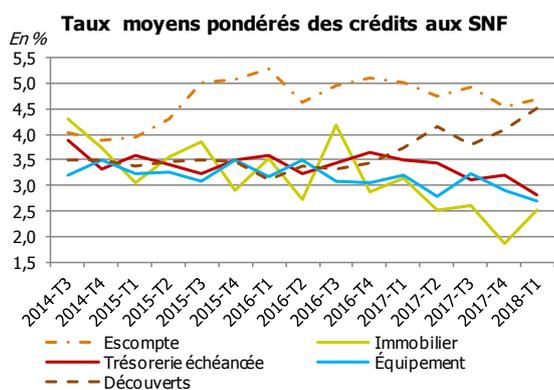
Au premier trimestre 2018, le coût du crédit aux sociétés non financières (SNF) connaît des évolutions différenciées. Le taux moyen des découverts suit une tendance haussière depuis le premier trimestre 2016. Il continue de progresser (+40 points de base sur trois mois, +75 pb sur un an) pour atteindre 4,50 %. Celui des crédits à l'immobilier, après un point bas historique à 1,85 %, repart à la hausse (+67 pb).

À l'inverse, le taux moyen appliqué aux crédits d'équipement s'affiche de nouveau en retrait (-22 pb) pour s'établir à 2,68 %, soit son plus bas niveau depuis le début de l'enquête. La moitié des crédits de ce type est accordée à un taux inférieur à 2,92 % et pour une durée moyenne de près de 7 ans. Plus de la moitié d'entre eux sont souscrits à taux fixe. Les conditions débitrices accordées pour les crédits de trésorerie échancée se contractent également (-38 pb), portant à 69 pb leur diminution sur un an. Ce type de crédit, dont la durée moyenne s'élève à près de 6 ans et demi, est essentiellement accordé à taux variable (69 %) et pour moitié souscrit à un taux inférieur à 5 %.

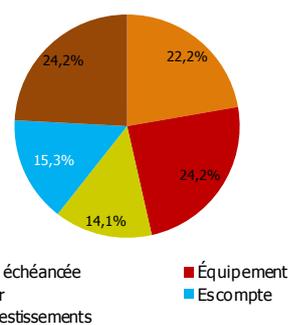
Les taux appliqués en Nouvelle-Calédonie restent supérieurs à ceux pratiqués en Métropole. Les écarts s'accroissent pour les découverts (171 pb contre 154 pb au trimestre précédent) et pour les crédits immobiliers (86 pb contre 15 pb). En revanche, ils se réduisent pour les crédits d'équipements (134 pb contre 144 pb) et pour la trésorerie échancée (121 pb contre 168 pb).

Les taux appliqués en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, pour les crédits d'équipement et immobilier, sont relativement proches. Pour les découverts et la trésorerie échancée, les taux calédoniens sont supérieurs aux taux polynésiens (respectivement +171 pb et +121 pb).

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE¹



Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF
(sur un an, hors découverts)

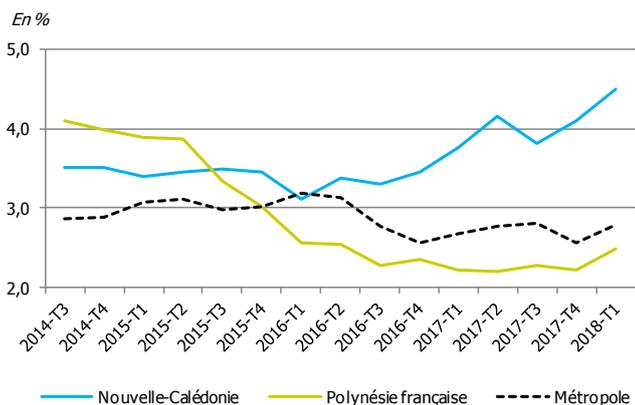


Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T1 2018		Taux moyen pondéré (en %) au T4 2017		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole
Découverts	4,50	2,79	4,10	2,56	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échancée	2,82	1,61	3,20	1,52	80	23	31	37	5,00	1,69
Équipement	2,68	1,34	2,90	1,46	87	109	55	80	2,92	1,22
Immobilier	2,52	1,66	1,85	1,70	186	186	99	81	-	-

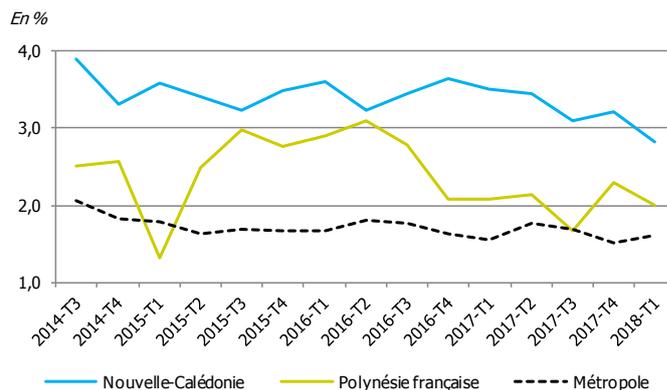
¹ L'enquête prend en compte les crédits nouveaux aux sociétés non financières, les entrepreneurs individuels sont exclus de cette analyse.

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

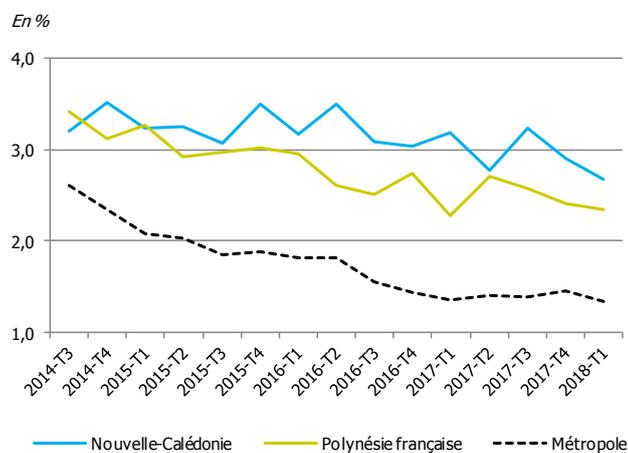
Découverts



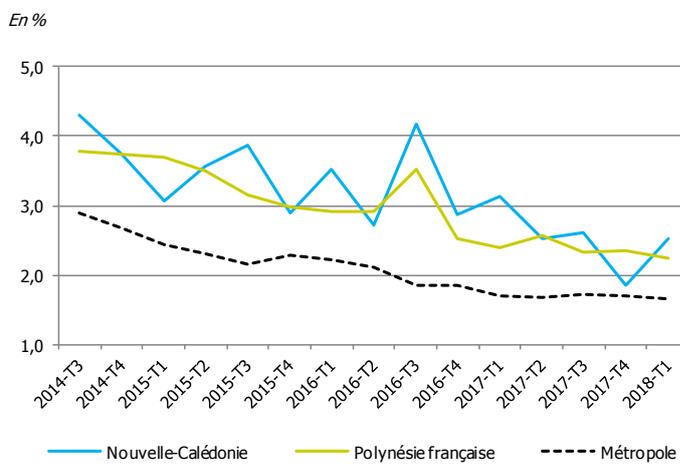
Trésorerie échancée



Équipement



Immobilier



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables. Elle se base sur environ 7 400 déclarations pour le 1^{er} trimestre 2018.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.